

## **Interpellation relative à l'impact des logements touristiques de type Airbnb sur l'accès au logement et le cadre de vie à Anderlecht**

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

La presse a récemment relayé les initiatives prises par la commune d'Ixelles afin de lutter contre certaines dérives liées aux logements touristiques de type Airbnb.

Selon les chiffres évoqués dans l'article, Ixelles estime à environ 1.400 le nombre de logements mis en location à l'année via ce type de plateformes, soit autant de logements retirés du marché locatif classique. Le bourgmestre d'Ixelles évoque même, dans certains cas, « un véritable outil spéculatif ».

Cette question mérite également d'être posée à Anderlecht.

Même si notre commune connaît aujourd'hui de nombreuses difficultés, notamment en matière de sécurité ou de propreté, Anderlecht reste fortement touchée par la crise du logement. Notre localisation stratégique et notre important réseau de transports en commun pourraient également favoriser, à terme, le développement de ce type de logements touristiques.

À côté de l'impact potentiel sur la crise du logement, certains habitants font également le lien entre les problèmes de propreté et la présence de logements de type Airbnb. Dans un récent article consacré à la situation à Cureghem, il était notamment indiqué que « la présence de nombreux immeubles exploités comme logements touristiques de type Airbnb n'aide pas non plus », les visiteurs de passage n'étant « souvent pas informés des règles locales en matière de tri et de dépôt des déchets, ce qui contribue à la dégradation rapide de l'espace public ».

Dans ce contexte, nous souhaiterions poser les questions suivantes :

- La commune dispose-t-elle d'une estimation du nombre de logements de type Airbnb à Anderlecht ;
- Ce phénomène est-il en augmentation ;
- Le Collège considère-t-il que cela constitue — ou pourrait constituer — un problème pour l'accès au logement à Anderlecht ;
- Le Collège estime-t-il que ce phénomène peut également avoir un impact sur la propreté et le cadre de vie dans certains quartiers ;
- Des contrôles ou mesures spécifiques sont-ils envisagés afin d'encadrer ce phénomène, à l'instar d'autres communes bruxelloises ?

Je vous remercie.